



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 15 février 2018 à 8 h 30
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Lynne SHAND, Conseillère d'arrondissement
Mme Kristine MARSOLAIS, Conseillère d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement.

ABSENCE :

M. Richard L LEBLANC, Conseiller d'arrondissement

AUTRE PRÉSENCE :

Mme Nataliya Horokhovska, Secrétaire d'arrondissement substitut

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19).

CA18 12047

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 février 2018

Il est proposé par Lynne SHAND

appuyé par Kristine MARSOLAIS

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 février 2018, tel que livré aux membres du conseil.

ADOPTÉE

10.01

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 8 h 32, mais aucune question n'est posée.

10.02

Période de questions des membres du conseil

La période de questions du public débute à 8 h 33, mais aucune question n'est posée.

10.03

CA18 12048

Autoriser une dépense totale de 58 637,25 \$, taxes incluses - Adjuger le contrat au même montant à « IGF Axiom inc. », pour l'élaboration des plans et devis, documents d'appel d'offres relativement aux travaux de reconstruction des infrastructures routières, égout-aqueduc, de l'avenue Brissac et les travaux de reconstruction (PRR), de planage et revêtement de chaussées (PCPR) 2018 – Anjou - Appel d'offres sur invitation 2018-02-SP-AB (4 soumissionnaires)

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Lynne SHAND

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 58 637,25 \$, taxes incluses, pour l'élaboration des plans et devis, documents d'appel d'offres relativement aux travaux de reconstruction des infrastructures routières, égout-aqueduc, de l'avenue Brissac et les travaux de reconstruction (PRR), de planage et revêtement de chaussées (PCPR) 2018 - Anjou.

D'adjuger à la firme « IGF Axiom inc. », plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission datée du 24 janvier 2018, soit pour une somme maximale de 58 637,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation numéro 2018-02-SP-AB.

D'autoriser le maire d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement à signer tout document relatif à cette transaction.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE
20.01 1187715002

CA18 12049

Autoriser une dépense totale de 84 033,39 \$, taxes incluses - Adjuger un contrat au même montant à « Toitures Techni-Toit inc. », pour la réfection de la toiture de la bibliothèque du Haut-Anjou - Appel d'offres public 2017-13-TR (9 soumissionnaires)

Il est proposé par Kristine MARSOLAIS

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 84 033,39 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la toiture de la bibliothèque du Haut-Anjou, comprenant les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à « Toitures Techni-Toit inc. », plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 84 033,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public numéro 2017-13-TR (9 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE
20.02 1187715003

CA18 12050

Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » (RCA 50-5), afin de modifier les sections « Ressources humaines », « Contrats et autorisation de dépenses », « Matières juridiques » et « Autres délégations »

ATTENDU QUE le « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » (RCA 50-5), a été précédé d'un avis de motion donné par la conseillère Kristine Marsolais à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 février 2018;

ATTENDU QU'un projet de ce règlement a été présenté lors de la séance du 6 février 2018;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Il est proposé par Kristine MARSOLAIS

appuyé par Lynne SHAND

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » (RCA 50-5).

ADOPTÉE
40.01 1187169002

CA18 12051

Nommer madame Guylaine Déziel au poste de directrice d'arrondissement d'Anjou par intérim, à compter du 17 février 2018 au 4 mars 2018 - Nommer madame Jennifer Poirier au poste de directrice d'arrondissement d'Anjou par intérim, à compter du 5 mars 2018 au 18 mars 2018

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Lynne SHAND

et unanimement résolu :

De nommer madame Guylaine Déziel au poste de directrice d'arrondissement d'Anjou par intérim, à compter du 17 février 2018 au 4 mars 2018.

De nommer madame Jennifer Poirier au poste de directrice d'arrondissement d'Anjou par intérim, à compter du 5 mars 2018 au 18 mars 2018.

ADOPTÉE
51.01 1187169004

CA18 12052

Levée de la séance

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine MARSOLAIS

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 8 h 40.

ADOPTÉE
70.01

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
6 mars 2018.